



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## panneaux publicitaires

Question écrite n° 7296

### Texte de la question

M. Emmanuel Hamelin \* attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la difficulté de la mise en application des articles L. 581-1 à L. 581-45 du code de l'environnement relatifs à la protection du cadre de vie. Il lui rappelle que depuis le vote de ces articles et leurs décrets d'application, aucune mesure d'évaluation n'a été entreprise pour en contrôler l'application. Enfin, il lui demande si elle envisage un renforcement du contrôle de la mise en application de ces mesures, si elle prévoit une modernisation de ces mêmes textes, et si oui dans quels délais.

### Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, des questions concernant l'application de la réglementation de la publicité extérieure. Malgré la vigilance des services de l'Etat et des maires chargés, sous l'égide du préfet, de faire respecter la réglementation, de nombreux abus peuvent en effet être constatés, que ce soit aux entrées de ville ou sous forme d'affichage sauvage. Or, les textes, s'ils étaient correctement et spontanément appliqués par les afficheurs eux-mêmes, permettraient de résoudre l'essentiel des problèmes et de protéger le cadre de vie des pollutions visuelles. Toutefois, dans le souci d'une plus grande efficacité dans la mise en oeuvre de la réglementation et donc d'une meilleure protection du cadre de vie, la ministre estime devoir engager une réflexion approfondie portant aussi bien sur l'évolution des textes dans un sens plus protecteur que sur les conditions de leur mise en application, pour laquelle une simplification des règles devra être recherchée. Un processus de concertation va ainsi être engagé, au cours duquel les différents acteurs concernés - élus locaux, associations et professionnels - seront associés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Emmanuel Hamelin](#)

**Circonscription :** Rhône (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7296

**Rubrique :** Publicité

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 novembre 2002, page 4388

**Réponse publiée le :** 28 avril 2003, page 3331